

zine et Lambelin soutinrent que M. Buffet était dans son droit en repoussant les allégations non prouvées de M. Déroulède, et que, la dépêche de leur mandant ne contenant aucune offense personnelle, il n'y avait pas lieu à une rencontre. Ils offrirent à MM. Galli et Dumonteil un arbitrage que ceux-ci repoussèrent.

Ce dénouement ne pouvait satisfaire le bruyant et exubérant Déroulède. Il expédia à M. Buffet cette outrageante dépêche :

“ Monsieur,

“ Mes témoins me télégraphient, de Paris, que vos fondés de pouvoir me refusent et rétraction et réparation. Je vous fais l'honneur de ne pas admettre que ce soit vraiment là votre dernière et définitive attitude : elle contrasterait trop avec vos outrageantes et provocantes dépêches ; car je ne pensais nullement à vous, et c'est vous, monsieur, qui m'avez, le premier, jeté le gant.

“ Maintenant que je l'ai relevé, il ne se peut pas qu'un homme qui s'est spontanément campé en champion du roi décampe ainsi.

“ J'aime mieux croire que ce qui vous préoccupe surtout, c'est le choix des armes ; je vais vous le donner : “ Monsieur André Buffet, vous êtes un royal menteur.”

“ Lettre suit, et je suis lettre.

“ DEROULEDE.”

En présence de cette insulte personnelle, M. Buffet, cédant au préjugé funeste du point d'honneur mal entendu, demanda à MM. de Mayol de Lupé et de Parseval de vouloir bien lui servir de témoins, et d'arranger une rencontre avec M. Déroulède. Ils refusèrent, pour la raison qu'ils ne voulaient pas se prêter à ce qu'une question politique fût transformée en une querelle personnelle. M. Buffet s'adressa alors à MM. Paul de Cassagnac et de Ramel, qui acceptèrent. Ces derniers et les témoins de M. Déroulède, MM. Maurice Barrès et de Villers, se réunirent et s'entendirent sur les conditions du combat singulier. L'arme choisie était le pistolet, la distance, vingt-cinq pas. Le duel devait avoir lieu à Lausanne, en Suisse, le vendredi, 15 mars courant. MM. Déroulède et Buffet y étaient rendus avec leurs témoins au jour dit. Mais les autorités suisses avaient eu l'éveil ; un décret d'expulsion avait été rendu contre les deux duellistes, et la police les força de déguerpir.